

PROPOSITIONS D'ORIENTATION 2006

Depuis 5 ans, vous m'avez confié, et renouvelé depuis, la responsabilité de présider notre Association Départementale, et lors de chaque assemblée générale, je vous ai présenté – dans le cadre de notre projet - des propositions d'orientation à mettre en œuvre.

Celles que je vais vous proposer aujourd'hui veulent à la fois rendre compte de la permanence de nos valeurs dans une société qui change, du caractère nécessaire de notre mission d'éducation au sein de l'école publique, mais aussi de la véritable mutation accomplie et poursuivie par notre association départementale.

Notre projet 2002-2005, prorogé en 2006, comportait 3 objectifs :

- **Développer de nouvelles responsabilités au sein des équipes**
- **Adapter nos activités aux besoins d'éducation et de lutte contre les inégalités**
- **Améliorer notre gestion pour mieux servir nos valeurs.**

A la suite de l'adoption du nouveau projet fédéral, nous débattons et écrivons notre nouveau projet départemental pour 2006 – 2010. C'est une première contribution à cette réflexion sur l'avenir de notre association départementale que je souhaite esquisser en quatre temps.

✓ **NOTRE ENGAGEMENT SOLIDAIRE PLUS QUE JAMAIS NECESSAIRE DANS UN ENVIRONNEMENT EN RUPTURE AVEC LE CONTRAT**

Depuis 1915, les PEP s'inscrivent dans le mouvement social, dans la solidarité avec les plus en difficulté et aujourd'hui dans le cadre d'une République laïque, égalitaire et fraternelle, démocratique, sociale et solidaire.

Aussi nous ne pouvons que réagir à l'influence dominante, en France, en Europe, dans le monde, de l'idéologie libérale qui se traduit dans notre pays par l'opposition simpliste entre la réussite exhibée et donnée en modèle par les médias de ceux qui « réussissent », et la précarité, la pauvreté (y compris de 2 à 3 millions d'enfants) de tous ceux, jeunes ou vieux qui vivent dans les zones de relégation urbaines ou rurales.

Comment admettre la mise en place de lois toujours plus répressives au nom de la sécurité, de la lutte contre l'immigration?

Comment admettre le développement d'entreprises mettant en concurrence secteur public et privé, sans référence au droit du travail ni aux acquis sociaux ?

Comment admettre la mise à mal de la solidarité nationale face au chômage, à la pauvreté, à la maladie ?

Comment admettre que l'école ne remplisse plus qu'incomplètement ses missions d'apprentissage, d'intégration sociale, de formation des citoyens malgré les efforts de ses acteurs ?

Comment admettre dans nos communes, nos départements, nos régions, sous couvert d'une décentralisation souhaitable et utile, le désengagement de l'Etat qui aboutit à l'inégalité d'accès aux droits pour les citoyens ?

Il est à craindre que cette société qui réagit de plus en plus par l'individualisme, le repli communautariste, la régression sociale notamment pour les jeunes ne se dirige vers une rupture grave et profonde du contrat social qui rassemblait jusque là tous ceux qui veulent vivre dans un état démocratique.

Dans un tel contexte, l'engagement des PEP ne peut être que plus conscient, plus réfléchi, plus fort, mais aussi différent de ce qu'il a pu être à d'autres moments historiques.

✓ **MAINTENIR NOS VALEURS, ADAPTER NOS FINALITES POUR REpondre AUX NOUVEAUX BESOINS**

Si nous sommes fidèles à nos engagements originels, nous sommes conscients qu'ils doivent s'exprimer autrement, dans une démarche globale de réponse à de nouveaux besoins, et aussi dans une perspective de transformation sociale.

Nous réaffirmons notre complémentarité avec l'Ecole au service des enfants, des adolescents, des familles les plus exposées, les plus démunies. Les PEP sont non seulement complémentaires mais nécessaires à l'accompagnement de tous ceux qui la fréquentent, ou qui ne la fréquentent plus pour leur permettre d'accéder aux droits fondamentaux de l'éducation, de la culture, des loisirs.

Nous poursuivons le développement de la solidarité pour tous et avec chacun, parce que la solidarité permet une véritable interdépendance entre les humains, parce qu'elle est émancipatrice et permet la réalisation de soi. Elle s'exerce naturellement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Nous nous attachons à faire vivre la laïcité parce qu'elle est à la fois un principe constitutionnel et une morale collective rendant possible l'égalité effective entre les sexes, l'accès à la citoyenneté, le rejet de la xénophobie et du communautarisme. Elle trouve une application concrète dans chacun de nos projets, et garantit qualité et respect de tous dans nos relations avec les collectivités publiques comme dans nos pratiques professionnelles.

Nous nous donnons pour moyen, afin de lutter contre toutes les discriminations et les pauvretés, de donner aux personnes handicapées ou en difficulté la responsabilité de la mise en œuvre de leur projet de vie. Le principe d'appartenance que nous considérons comme essentiel postule que l'enfant ou l'adulte, handicapé, exclu, en difficulté, est d'abord une personne appartenant à la société et qu'à ce titre, il doit jouir dans tous les aspects de sa vie des mêmes droits et du même respect que les autres membres du corps social.

✓ **NOS PRIORITES ET NOS PARTENARIATS POUR DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE**

La première de nos priorités, c'est d'apporter une réponse globale et cohérente aux besoins éducatifs et sociaux dans le département. Cette réponse implique la définition d'une stratégie de développement, qu'il s'agisse de nos établissements et services, du fonctionnement de notre siège, ou de notre vie associative.

Ce développement signifie - à 5 ans - plus de capacité à répondre par des projets aux demandes de nos partenaires, mais aussi plus de personnels, plus de moyens financiers, une professionnalisation accrue de notre siège, et la nécessité impérieuse d'une vie associative démocratique, garantie par des adhérents plus nombreux.

Nos activités présentes et futures se développeront dans deux domaines, ayant en commun l'accompagnement de la personne (enfant, adolescent, adulte considéré comme sujet et interlocuteur), dimension transversale à toutes nos actions.

Un premier domaine concernera les actions pédagogiques, éducatives, culturelles et de loisirs. Il nous faut continuer et développer en tenant compte de la centration du ministère sur les savoirs et leur transmission, ce que nous faisons : classes de découvertes, animation pédagogique, Ludobus, et prioriser en liaison avec le Plan de Réussite Educative du ministère de la cohésion sociale, les contrats éducatifs et l'accompagnement scolaire des collégiens, sans omettre si le dispositif était relancé les ateliers relais outil de lutte contre l'exclusion.

Il nous faut aussi recréer, dans le cadre de la région et du département, un véritable service vacances pour les enfants et les familles en difficulté. De même, nous proposerons aux municipalités des projets périscolaires de garderie éducative, au département une maison de l'adolescence en liaison avec les compétences du CMPP et l'étude d'un internat éducatif, prolongement de notre MECS qui poursuivra sa démarche nouvelle d'accompagnement des familles à domicile.

Le second domaine concernera les personnes à besoins spécifiques, et le développement des réponses que nous apportons déjà notamment à la scolarisation des enfants et adolescents handicapés. Dans le cadre de la loi 2005-102 et de ses décrets, nos services (notamment SESSAD) travaillent en établissement, dans les CLIS et UPI comme en milieu ordinaire avec l'éducation nationale, le département et les services de l'Etat. La scolarisation des jeunes handicapés et demain leur insertion professionnelle et sociale passe par l'adaptation de nos services et établissements, voire la création comme à Louhans d'un nouveau type de réponse institutionnelle. Nous sommes aussi prêts à participer à la formation et à la gestion, si l'éducation nationale le souhaite des Auxiliaires de Vie Scolaire. D'autres secteurs sont en cours de développement, tels que les CAMSP, instruments uniques de prévention de la petite enfance pour le département dont nous poursuivons la mise en place. Nous avons aussi en projet avec le C.H.U. de Dijon d'un service de prise en charge des troubles spécifiques du langage (TSL).

Du côté des adultes, l'entreprise sociale d'aide par le travail (ESAT) qui regroupe près de 80 personnes poursuivra son développement appuyé à la fois par le pôle d'insertion et par le SAMSAH qui répondra aux besoins d'autonomie des plus fragiles.

De même nous diversifierons les services apportés par le SAPAD, dont il n'est plus nécessaire de démontrer l'utilité et que nous voulons rendre régional afin de répondre aux besoins, insuffisamment pris en charge, des lycéens.

Nous envisageons également de développer encore, par des actions de prévention à la naissance notre CROP, en liaison avec le centre hospitalier, et de créer un SESSAD prenant en charge la déficience visuelle.

Si nous sommes en mesure de vous présenter nos réponses et nos projets, c'est parce que nous nous sommes attachés dans une logique territoriale à maintenir, à développer, à créer des partenariats allant au-delà de celui historique avec l'école.

Notre partenariat avec l'éducation nationale est au cœur même de la vie des PEP, en Saône et Loire comme ailleurs. Il est certain que la LOLF (qui nous fait présenter nos demandes de financement en termes d'objectifs et d'actions évaluables correspondant aux priorités de l'éducation nationale), modifie nos relations. Il est regrettable que le ministre ait cru devoir rompre les liens historiques entre les PEP et l'école en supprimant les postes d'enseignants mis à disposition de la Fédération pour les remplacer sans aucune certitude de pérennisation par des détachés. Nous n'en continuerons pas moins notre mission puisqu'il la juge essentielle.

Notre partenariat avec les autres services déconcentrés de l'Etat se développe aussi et si le ministère des affaires sociales reste notre premier partenaire, d'autres sont concernés par notre recherche d'autonomie : cohésion sociale, travail et emploi, justice.

Notre partenariat avec les collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation, est à renforcer en premier par une convention pluri annuelle avec le département parce qu'il est notre territoire de proximité, parce qu'il nous permet de répondre très directement aux besoins constatés. Il nous faut aussi nous impliquer plus dans les communes ou les communautés d'agglomération ou de pays. Nous ne sommes pas à la recherche de subventions mais de convergences sur des projets communs, et de financements transparents d'actions dont nous rendons compte ;

Notre partenariat enfin avec les autres associations, au sein de l'URPEP, avec les associations proches de l'école, avec les associations de parents, avec les associations du même secteur, doivent se resserrer ou se créer. Là encore, la clé se tient dans le projet, dans les actions en commun.

✓ **RENFORCER NOTRE VIE ASSOCIATIVE, RENFORCER NOTRE SIEGE POUR AMELIORER NOS SERVICES**

La vie de notre association, c'est d'abord les adhérents. C'est en votre nom que nous agissons, c'est par vous que nous avons une représentativité, à l'école, auprès des collectivités territoriales voire des services de l'Etat. C'est par votre engagement et celui de nouveaux acteurs forts de leurs convictions humanistes et venant de tous les horizons de la société civile que nous nous renforcerons. Et si chaque adhérent en amenait un autre ?

Et si un adhérent sur 10 s'engageait, pour un temps limité, à sa mesure, dans une de nos actions,....Nous devons ensemble progresser dans ce domaine tout à fait crucial puisqu'il est la garantie de notre dynamisme et de notre rayonnement.

La vie de l'association, réside aussi dans tous les aspects de sa vie statutaire démocratique. Nos instances se réunissent, nos débats sont transparents et consultables, nous sommes présents à l'interne comme à l'externe dans les différentes instances, nous nous attachons à faire vivre les textes associant les personnes accueillies à la vie de nos établissements. Nous voulons également développer la démocratie participative par l'attribution des délégations à nos cadres, et par les réunions de notre comité d'entreprise. Nous tenons à nos représentations dans nos différents secteurs d'intervention et auprès de nos partenaires. Nous avons aussi à poursuivre le développement de notre communication : Site Web, presse, évènements associatifs, etc.. A nous d'évaluer dans les prochaines années tout ce travail dans le cadre d'une démarche qualité.

Notre tâche la plus urgente et qui est en cours, c'est la mise en place au cœur de notre siège d'une direction évolutive qui réponde vraiment aux besoins de développement de notre entreprise. L'évolution technique et logistique est déjà importante dans le domaine de l'informatique et de la communication. L'évolution humaine se dessine. Le nombre de nos emplois s'est accru d'un tiers et va continuer à s'accroître. La loi donne aujourd'hui de grandes responsabilités civiles, pénales, et de gestion à l'employeur associatif considéré comme « entreprise ». Sans y perdre notre âme, mais avec l'appréciation juste des compétences que cela exige, il nous faut donner à notre siège les moyens de ses responsabilités et recentrer nos établissements sur leurs missions d'éducation et de soin. L'obtention de frais de siège, en nous dotant d'une trésorerie et de ressources pérennes nous a permis un pas décisif. Il reste à développer au sein du siège un véritable pôle de pilotage et de ressources. De nouveaux emplois dans le secteur financier et celui des ressources humaines viennent d'être créés pour constituer une véritable équipe de direction. Il nous faudra en préciser les missions et les aider à prendre place, dans une démarche participative et militante, aux côtés des directeurs et des personnels des établissements pour un fonctionnement plus efficace, en relation avec les demandes de nos financeurs.

Cette nouvelle étape pour les PEP 71, vous en avez perçu l'importance idéologique mais aussi la nécessité stratégique. Elle s'inscrit dans la fidélité à nos valeurs et à nos finalités. Elle est aussi une réponse sociale et solidaire aux besoins des personnes en difficulté, enfants, adolescents, adultes demeurant aujourd'hui comme hier « orphelins de la société ». Je vous remercie du soutien que vous nous apporterez pour nous aider à la franchir.

Le 31 mai 2006

Jean Michel CHARLES,

Président des PEP 71